



Mairie · Ti-kêr
Langonnet · Langoned

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le dix juillet, le Conseil municipal de la Commune de LANGONNET dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au Centre Culturel, sous la présidence de Madame Françoise GUILLERM.

Date de convocation du Conseil municipal : le deux juillet deux mille vingt-quatre

Présents : Françoise GUILLERM, Yvon LE BOURHIS, Karine LE COURANT, Philippe MAINGUY, Marie-Françoise HUGOT-LE GUELLEC, Maurice COZIC, Joëlle POULICHET, Daniel LE JOLY, Martine LE CREN-CIBRARIO, Goulven LE CRAS, Séverine JAOUEN, Sabine MARANGONI, Pierre FERREC, Marion LE JORT

Précision : Goulven LE CRAS est arrivé pour le vote de la délibération n°40/2024

Absents / excusés : Arlette COSPEREC, Stéphane LE COURTOIS

Pouvoir : Gaël BOËDEC (pouvoir Françoise GUILLERM), Glenna COUTELLER (pouvoir Maurice COZIC), Christophe LE MERLEC (pouvoir Séverine JAOUEN)

Nombre de membres au conseil : 19

Présents : 14

Votants : 17

Le quorum de 14 membres présents est atteint

A été nommé secrétaire de séance : Joëlle POULICHET

Ordre du jour de la séance

- 1- Approbation du PV du Conseil municipal du 22 mai 2024
- 2- Décision modificative n°1 – Budget Commune
- 3- Décision modificative n°1 – Budget Assainissement
- 4- Admission en non-valeur
- 5- Acquisition propriété rue de l'Ellé – Opération revitalisation centre-bourg
- 6- Tarifs complémentaires 2024
- 7- Travaux mise aux normes salle des fêtes
- 8- Validation du document unique d'évaluation des risques professionnels
- 9- Motion de soutien à l'hôpital de Le Fauët
- 10- Motion de soutien pour la réouverture des urgences du Centre Hospitalier de Carhaix

Délibération n° 39/2024 Décision modificative n°1 – Budget Commune

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la décision modificative suivante sur le budget 2024 de la Commune :

2111 - Terrains nus	-45 000,00
2131 - Construction bâtiments	90 136,00
1641 - Emprunts en euros	147 178,00
2313 - Constructions	-1 237 913,00
23157 - Installations (pdic)	-10 346,00
1321 - Etat et établissements nationaux	-284 299,00
1322 - Régions	-150 000,00
1323 - Départements	-407 209,00
1326 - Autres établissements publics locaux	-710,00
1641 - Emprunts en euros	-213 727,00
7411 - Dotation forfaitaire	3 343,00
74121 - Dotation de solidarité rurale	2 513,00
74127 - Dotation nationale de péréquation	-2 283,00
7478 - Autres organismes	1 427,00
701249 - Reversement redevance pour pollution d'origine domestique	5 000,00

Délibération n° 40/2024 Décision modificative n°1 – Budget Assainissement

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la décision modificative suivante sur le budget 2024 assainissement :

En investissement	
212 - Agencements et aménagements de terrains	50 200,00
218 - Autres immobilisation incorporelles	1 500,00
2315 - Installations, matériel et outillage techniques	-1 500,00
1641 - Emprunts en euros	50 000,00
28156 - Matériel spécifique d'exploitation (chap040)	200,00
En Fonctionnement	
605 - Achats d'eau	-4 700,00
706129- Reversement redevance pour pollution d'origine domestique	2 500,00
66111 - Intérêts réglés à l'échéance	2 000,00
6811 - Dotations aux amortissements immos corporelles et incorporelles	200,00

Délibération n° 41/2024 Admission en non-valeur

Madame la Maire propose d'admettre en non-valeur les sommes suivantes détaillées dans les annexes 1,2,3 et 4 :

- Budget Commune : 7 569,04 €
- Budget assainissement 2 680,21 €

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'admettre ces sommes en non-valeur.

Délibération n° 42/2024 Acquisition propriété rue de l'Ellé – Opération revitalisation centre-bourg

Vu le Code générale le code général des collectivités territoriales,
Vu le Code générale de la propriété des personnes publiques et notamment l'article L1111-1,
Vu l'avis des domaines en date du 2 juillet 2024,
Vu l'accord de M. Donovan ABGRALL,

Madame la Maire propose que la Commune acquière une partie de la parcelle cadastrée AN 308 d'une surface de 78 m² à M. Donovan ABGRALL au prix de 1 475 € soit 18,91€ m². La détermination du prix a été fixée par les services des domaines.

L'emprise se situe sur la rue de l'Ellé en contrebas de la salle Kerne. Cette acquisition s'effectue dans le cadre de l'opération de revitalisation du centre-bourg notamment plus précisément pour l'aménagement de l'îlot Place Morvan – impasse du Moulin qui vise à terme à développer des commerces, à créer des logements et des espaces publics.

Il est précisé que les frais afférents à l'acquisition (frais notariés, frais de bornage) sont à la charge de la Commune qui s'engage également à aménager une clôture ou un autre moyen séparatif entre la parcelle acquise et le reste de la propriété de M. Donovan ABGRALL.

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal :

- DECIDE d'acquérir une partie de la parcelle cadastrée AN 308 d'une surface de 78m² conformément au plan de division ci-joint en annexe à M. Donovan ABGRALL, au prix de 1 475€,
- AUTORISE Madame la Maire à signer les actes relatifs à cette cession,

Délibération n° 43/2024 Tarifs complémentaire 2024

Madame la Maire propose de compléter les tarifs 2024 comme suit

- salle des fêtes : possibilité forfait décoration pour mariage : 50€ à rajouter à la location (la veille l'après-midi à partir de 14 h selon disponibilités),
- médiathèque : abonnement gratuit pour les mineurs habitants Langonnet

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal approuver ces compléments.

Délibération n° 44/2024 Travaux mise aux normes salle des fêtes

Madame la Maire expose la nécessité de réaliser des travaux de mise en conformité de la salle des fêtes à la suite de la visite de la commission d'arrondissement ERP de Pontivy qui s'est déroulée le 6 mai dernier.

Lors de cette visite, organisée à la demande de la Mairie dans le cadre de la réception partielle des travaux de la salle des fêtes fermée en raison du chantier du restaurant scolaire, la commission a émis un avis défavorable en raison de l'absence de trappes de désenfumage dans la salle alors que sa surface est supérieure à 300 m².

Afin de lever cette non-conformité, il est proposé de réaliser des trappes de désenfumage ainsi que de procéder au recouplement des combles situés au-dessus de la cuisine.

Le montant des travaux s'élève à 56 286,14€ HT et pourra faire l'objet de cofinancement du Conseil départemental comme suit :

	Coût HT	Taux	Participation HT
CD56 (PST)	56 287	35%	19 700
COMMUNE	56 287	65%	36 586

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire, le Conseil, à l'unanimité :

- approuve les travaux de mise aux normes salle des fêtes tel qu'ils lui ont été présentés,
- sollicite en outre auprès de Monsieur le Président du Conseil départemental l'attribution d'une subvention la plus élevée possible,
- autorise Madame la Maire à engager toutes les procédures concernant le lancement de cette opération.

Délibération n° 45/2024 Validation du document unique d'évaluation des risques professionnels

Vu le Code du travail, notamment ses articles L4121-3 et R4121-1 et suivants,
Vu le code général de la fonction publique, notamment l'article L811-1,
Vu le décret n°85-603 du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale,
Considérant l'accompagnement du Centre de de gestion de la fonction publique territoriale du Morbihan,
VU l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 25 juin 2024

L'ensemble des services et matériels a été étudié afin de répertorier tous les risques potentiels. Les agents ont également été consultés afin d'analyser leurs postes de travail.

Le document unique d'évaluation des risques professionnels permet d'identifier et de classer les risques rencontrés dans la Commune afin de mettre en place des actions de prévention pertinentes. C'est un véritable état des lieux en matière d'hygiène et de sécurité du travail.

Sa réalisation permet ainsi :

- de sensibiliser les agents et la hiérarchie à la prévention des risques professionnels,
- d'instaurer une communication sur ce sujet,
- de planifier les actions de prévention en fonction de l'importance du risque, mais aussi des choix et des moyens,
- d'aider à établir un programme annuel de prévention.

Le document unique doit être mis à jour une fois par an en fonction des nouveaux risques identifiés ou lors d'une réorganisation modifiant les conditions d'hygiène et de sécurité ou les conditions de travail. Il relève de l'entière responsabilité de l'autorité territoriale qui doit donc veiller à ces prescriptions.

Plus largement, le document unique d'évaluation des risques professionnels est amené à évoluer en fonction des situations rencontrées et des actions mises en place pour diminuer les risques professionnels et améliorer la santé, la sécurité et les conditions de travail des agents de la Commune.

Le document unique sera consultable par voie matérialisée auprès de l'Agent de Prévention.

Après en avoir délibéré, la Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- de valider le document unique d'évaluation des risques professionnels et le plan d'actions annexés à la présente délibération
- d'approuver l'engagement de l'autorité territoriale à mettre en œuvre le plan d'actions issues de l'évaluation des risques et à en assurer le suivi, ainsi qu'à procéder à une réévaluation régulière du document unique

Délibération n° 46/2024 Motion de soutien à l'hôpital de Le Faouët

De nombreux habitants du territoire de Roi Morvan communauté, des patients, des professionnels de santé, s'inquiètent pour l'avenir du site hospitalier du GHBS situé sur la commune du Faouët.

Depuis plusieurs mois, de nombreux voyants sont au rouge :

- Départs de personnels dont des médecins
- Transfert de lits vers d'autres sites
- Absence de suite à des candidatures de médecins
- Abandon de la rénovation immobilière du site
- Absence de recrutements de saisonniers pour l'été...

Réunis en Conseil communautaire le 27/06/2024, les élus de Roi Morvan communauté ont souhaité affirmer leur volonté de voir l'ensemble des services du site de l'hôpital du Faouët ouverts et apporter leur soutien à l'ensemble du personnel.

- Le site de Le Fauët est labellisé « hôpital de proximité » et couvre l'ensemble du territoire intercommunal soit plus de 25 000 habitants. Inquiets de la dégradation des conditions de fonctionnement de l'hôpital public depuis plusieurs mois ;
- Soucieux de la prise en charge adéquate et en proximité de la population du territoire ;
- Alertés de la menace directe sur des dizaines d'emplois et les conséquences pour de nombreuses familles ;

Les élus de Roi Morvan Communauté demandent que l'ARS Bretagne et le GHBS de Lorient mettent immédiatement en œuvre les moyens requis pour le maintien d'une activité totale et complète des services de médecine et de SSR de l'hôpital de Le Fauët.

Les élus de Langonnet souhaitent exprimer leur soutien total à cet hôpital de proximité qui permet aux habitants du territoire de pouvoir être soignés au plus proche de chez eux.

Délibération n° 47/2024 Motion de soutien pour la réouverture des urgences du Centre Hospitalier de Carhaix

Le 03 juillet 2024, les élus du Pays Centre Ouest Bretagne ont délibéré à l'unanimité pour exiger la reprise immédiate du SAU (Service d'Accueil et d'Urgence) du Centre Hospitalier de Carhaix 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Cette demande repose sur l'engagement de l'ARS Bretagne inscrit à son Projet Régional de Santé 2023-2028 qui spécifie :

- Maintenir un accès aux soins urgents de la population en moins de 30 minutes
- Conforter la stratégie de réduction des inégalités sociales et de santé
- Répondre au plus près des besoins du patient

Pour rappel, l'ARS Bretagne et le CHRU s'étaient engagés conjointement, le 10 août 2023, à une reprise du fonctionnement continu des urgences de Carhaix à compter de septembre 2023.

Cependant la régulation des urgences sur le site hospitalier de Carhaix - 24h/24 et 7j/7- s'apparente depuis bientôt un an à une fermeture car les patients du territoire en nécessité d'accéder aux urgences subissent un dérèglement majeur de l'accès aux soins et des mises en danger inacceptables.

Les élus insistent sur le principe constitutionnel d'accès aux services publics, dont la santé, de manière égalitaire sur l'ensemble du territoire français (cf article 1 de la Constitution Française). Ils rappellent également que l'absence d'un SAU (Service d'Accueil et d'Urgence) continu sur Carhaix :

- Entraîne un défaut de réponse sanitaire de proximité correspondant à plus de 7 500 situations dites « aigues » à l'encontre de la population locale (selon activité 2022)
- Impacte l'activité des services hospitaliers en aval
- Dégrade les conditions de travail des professionnels du site hospitalier de Carhaix
- Embolise l'activité des pompiers volontaires du secteur
- Sature les autres services d'urgences mobilisés en relai (Saint Briec, Quimperlé, Morlaix, Brest, Guingamp, Lorient, Pontivy...)

Les élus de Langonnet souhaitent exprimer leur inquiétude quant au bon fonctionnement des urgences de l'hôpital de Carhaix et s'associent aux élus du Pays COB pour réclamer la réouverture immédiate du service 24h/24 et 7j/7.

La séance est levée.

Signature secrétaire de séance :
Joëlle POULICHET

Signature La Maire :
Françoise GUILLERM



COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE PUBLIQUE DU 10 JUILLET 2024
ANNEXE VOTE

	Délibération n°39/2024	Délibération n°40/2024	Délibération N°41/2024	Délibération n°42/2024	Délibération n°43/2024	Délibération n°44/2024	Délibération n°45/2024	Délibération n°46/2024	Délibération n°47/2024
Françoise GUILLERM	P	P	P	P	P	P	P	P	P
Yvon LE BOURHIS	P	P	P	P	P	P	P	P	P
Karine LE COURANT	P	P	P	P	P	P	P	P	P
Philippe MAINGUY	P	P	P	P	P	P	P	P	P
Marie-Françoise HUGOT- LE GUELLEC	P	P	P	P	P	P	P	P	P
Gaël BOEDEC	P	P	P	P	P	P	P	P	P
Maurice COZIC	P	P	P	P	P	P	P	P	P
Arlette COSPEREC	Abs								
Glenna COUTELLER	P	P	P	P	P	P	P	P	P
Christophe LE MERLEC	P	P	P	P	P	P	P	P	P
Joëlle POULICHET	P	P	P	P	P	P	P	P	P
Daniel LE JOLY	P	P	P	P	P	P	P	P	P
Martine LE CREN-CIBRARIO	P	P	P	P	P	P	P	P	P
Goulven LE CRAS	Abs	P	P	P	P	P	P	P	P
Séverine JAOUEN	P	P	P	P	P	P	P	P	P
Stéphane LE COURTOIS	Abs								
Sabine MARANGONI	P	P	P	P	P	P	P	P	P
Pierre FERREC	P	P	P	P	P	P	P	P	P
Marion LE JORT	P	P	P	P	P	P	P	P	P

Pour P
Contre C
Abstention A
Absent.e Abs

Représentations

Gaël BOEDEC Pouvoir Françoise GUILLERM
Glenna COUTELLER Pouvoir Maurice COZIC
Christophe LE MERLEC Pouvoir Séverine JAOUEN

Annexe 1 de la délibération n°41/2024 du 10 juillet 2024

SERVICE ASSAINISSEMENT DE LANGONNET - LISTE HELIOS N° 4798050515/2021							
EXERCICE	N° DE PIECE	NOM DU REDEVABLE	N° FACTURE	ABONNEMENT HT	CONSOMMATION H.T	REDEVANCE MODERNISATION H.T	TOTAUX
2017	T40	PERON JEANNE SUCCESSION	2017-6-2623		6,60 €	2,70 €	
	R-211006974	PERON JEANNE SUCCESSION	2017-5-2325	32,20 €	- €	- €	
	R-211006976	PERON JEANNE SUCCESSION	2017-5-2323	32,20 €	- €	- €	
		SOUS-TOTAL HT		64,40 €	6,60 €	2,70 €	73,70 €
		TVA		6,44 €	0,66 €	0,27 €	7,37 €
		SOUS-TOTAL TTC		70,84 €	7,26 €	2,97 €	81,07 €
2018	R-2110011013	PERON JEANNE SUCCESSION	2018-3-1041	35,00 €	- €	- €	
	R-2110011014	PERON JEANNE SUCCESSION	2018-3-1042	35,00 €	- €	- €	
	R-2110011015	PERON JEANNE SUCCESSION	2018-3-1043	35,00 €	- €	- €	
		SOUS-TOTAL HT		105,00 €	- €	- €	105,00 €
		TVA		10,50 €	- €	- €	10,50 €
		SOUS-TOTAL TTC		115,50 €	- €	- €	115,50 €
TOTAL LISTE HELIOS N° 4798050515/2021				HT	169,40 €	2,70 €	178,70 €
				TVA	16,94 €	0,27 €	17,87 €
				TTC	186,34 €	2,97 €	196,57 €

SERVICE ASSAINISSEMENT DE LANGONNET - LISTE HELIOS N° 6549170115-2024													
EXERCICE	N° DE PIECE	NOM DU REDEVABLE	N° FACTURE	ABONNEMENT			CONSUMMATION			RED.MODERNISAT°			TOTALUX
				HT	TVA	TTC	H.T	TVA	TTC	H.T	TVA	TTC	
2009	T-4	FERET SOLANGE/LAMBERT STEPHANE	5-2009	0,00 €	0,00 €	0,00 €	38,16 €	2,55 €	40,71 €	8,16 €	0,00 €	8,16 €	48,87 €
	R-2110014387	FERET THIERRY	406-2009	55,00 €	3,03 €	58,03 €	145,47 €	9,13 €	154,60 €	20,57 €	0,00 €	20,57 €	233,20 €
	T-35	FERET THIERRY	1306-2009	0,00 €	0,00 €	0,00 €	7,41 €	0,59 €	8,00 €	3,23 €	0,00 €	3,23 €	11,23 €
2011	R-2110036151	CANDELARIO SARMIENTO DJAMILE	1513-2011	56,00 €	3,08 €	59,08 €	41,10 €	2,78 €	43,88 €	9,50 €	0,00 €	9,50 €	112,46 €
	R-2110036908	MARTIN LOIC / MOELO JULIE	2270-2011	56,00 €	3,08 €	59,08 €	49,92 €	3,34 €	53,26 €	10,64 €	0,00 €	10,64 €	122,96 €
	R-21100361065	QUEIGNEC ROMUALD	2427-2011	56,00 €	3,08 €	59,08 €	3,29 €	0,61 €	3,90 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	62,98 €
	R-21100361108	RONCHETTI STEPHANIE	2470-2011	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,18 €	0,01 €	0,19 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,19 €
	R-211004228	QUEFFELEC NICOLAS/MOREAU GWENDOLINE	2652-2011	0,00 €	0,00 €	0,00 €	4,68 €	0,39 €	5,07 €	2,28 €	0,00 €	2,28 €	7,35 €
	T-15	CANDELARIO SARMIENTO DJAMILE	2657-2011	0,00 €	0,00 €	0,00 €	7,41 €	0,61 €	8,02 €	3,61 €	0,00 €	3,61 €	11,63 €
2012	R-2110040911	MARTIN LOIC / MOELO JULIE	943-2012	57,00 €	3,99 €	60,99 €	110,19 €	9,07 €	119,26 €	19,40 €	0,00 €	19,40 €	199,65 €
	R-21100401115	RONCHETTI STEPHANIE	1147-2012	0,00 €	0,00 €	0,00 €	14,39 €	2,00 €	16,39 €	14,20 €	0,00 €	14,20 €	30,59 €
	R-211005633	MARTIN LOIC	1322-2012	0,00 €	0,00 €	0,00 €	5,46 €	0,58 €	6,04 €	2,80 €	0,00 €	2,80 €	8,84 €
	T-9	ROUSSEL YVON	20-2013	0,00 €	0,00 €	0,00 €	5,07 €	0,52 €	5,59 €	2,47 €	0,00 €	2,47 €	8,06 €
2013	R-211003166	BERSON DOMINIQUE ET CHRISTINE	91-2013	58,00 €	4,06 €	62,06 €	211,46 €	17,42 €	228,88 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	290,94 €
	R-2110031010	PERON JEANNE SUCCESSION	1035-2013	58,00 €	4,06 €	62,06 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	62,06 €
	R-2110031111	RONCHETTI STEPHANIE	1136-2013	58,00 €	4,06 €	62,06 €	45,51 €	3,89 €	49,40 €	10,07 €	0,00 €	10,07 €	121,53 €
2014	R-211009623	CONAN SOPHIE	1572-2014	59,00 €	5,90 €	64,90 €	3,51 €	0,52 €	4,03 €	1,71 €	0,00 €	1,71 €	70,64 €
	R-2110096736	LEGER ALAIN SUCCESSION	2085-2014	59,00 €	5,90 €	64,90 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	64,90 €
	R-211009898	MALHERBE LAURE ET JEAN-FRANCOIS	2247-2014	59,00 €	5,90 €	64,90 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	64,90 €
	R-2110096119	RONCHETTI STEPHANIE	2468-2014	59,00 €	5,90 €	64,90 €	61,68 €	7,39 €	69,07 €	12,16 €	0,00 €	12,16 €	146,13 €
	R-21100201127	RONCHETTI STEPHANIE	2015-2-1143	31,00 €	3,10 €	34,10 €	21,33 €	3,33 €	24,66 €	11,97 €	0,00 €	11,97 €	70,73 €
2015	R-2110049911	CATTIAUX-MARRE ANGELIQUE	2015-5-2238	31,00 €	3,10 €	34,10 €	6,15 €	0,91 €	7,06 €	2,85 €	0,00 €	2,85 €	44,01 €
	R-211001223	CATTIAUX-MARRE ANGELIQUE	2016-1-23	0,00 €	0,00 €	0,00 €	4,10 €	0,59 €	4,69 €	1,80 €	0,00 €	1,80 €	6,49 €
2018	R-2110011303	DEES JOHN ET JENNIFER	2018-3-330	35,00 €	3,50 €	38,50 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	38,50 €
	R-211004615	LAMBERT ANDREW	2019-2-644	35,70 €	3,57 €	39,27 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	39,27 €
2019	R-2110069	LE DUIGOU CAROLE	2019-3-1318	0,00 €	0,00 €	0,00 €	28,74 €	2,87 €	31,61 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	31,61 €
	R-211007569	LAMBERT ANDREW	R-211007569	35,70 €	3,57 €	39,27 €	4,14 €	0,41 €	4,55 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	43,82 €
	T-26	DEES JOHN ET JENNIFER	2019-4-2555	9,15 €	0,92 €	10,07 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	10,07 €
2020	T-10	BERTONCIN LAURA	2020-1-95	0,00 €	0,00 €	0,00 €	59,60 €	5,96 €	65,56 €	6,90 €	0,69 €	7,59 €	73,15 €
	T-7	MADI SAID HAIRIA	2020-1-98	17,85 €	1,79 €	19,64 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	19,64 €
	R-1116	DEES JOHN	2020-2-1508	39,25 €	3,93 €	43,18 €	4,80 €	0,63 €	5,43 €	1,50 €	0,00 €	1,50 €	50,11 €
	R-1191	JACKSON PETER	2020-2-1583	39,25 €	3,93 €	43,18 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	43,18 €
	R-1212	LAMBERT ANDREW	2020-2-1604	39,25 €	3,93 €	43,18 €	2,40 €	0,32 €	2,72 €	0,75 €	0,00 €	0,75 €	46,65 €
	R-200168	JACKSON PETER	2020-2-3305	39,25 €	3,93 €	43,18 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	43,18 €
	T116	LAMBERT ANDREW	2020-4-3556	36,66 €	3,66 €	40,32 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	40,32 €
2021	R-518	NOCARA JEAN CHRISTOPHE	2021-1-93	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3,00 €	0,39 €	3,39 €	0,90 €	0,00 €	0,90 €	4,29 €
	R-6198	PICARDA MIKAELIG	2021-1-96	8,63 €	0,86 €	9,49 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	9,49 €
	R-6219	JACKSON PETER	2021-2-1600	43,18 €	4,32 €	47,50 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	47,50 €
	R-16189	JACKSON PETER	2021-2-1621	43,18 €	4,32 €	47,50 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	47,50 €
2021	R-16189	JACKSON PETER	2021-4-3380	43,18 €	4,32 €	47,50 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	47,50 €
	R-16209	LAMBERT ANDREW	2021-4-3400	43,18 €	4,32 €	47,50 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	47,50 €
				1 260,41 €	109,11 €	1 369,52 €	889,15 €	76,81 €	965,96 €	147,47 €	0,69 €	148,16 €	2 483,64 €

Annexe 3 de la délibération n°41/2024 du 10 juillet 2024

SERVICE EAU/MAIRIE DE LANGONNET - LISTE HELIOS N° 4803880215/2021							
EXERCICE	N° DE PIECE	NOM DU REDEVABLE	N° FACTURE	ABONNEMENT TTC	CONSOMMATION TTC	REDEVANCE MODERNISATION H.T	TOTAUX
2016	T-714731560015	PERON JEANNE SUCCESSION	1035	73,85 €			73,85 €
	T-70200000122 lg 1	PERON JEANNE SUCCESSION	2017-6-2623		25,10 €		25,10 €
2017	T-70200000122 lg 2	PERON JEANNE SUCCESSION	2017-6-2623			4,50 €	4,50 €
	T-714726640015	PERON JEANNE SUCCESSION	2017-5-2325	39,56 €	- €	- €	39,56 €
	T-714726670015	PERON JEANNE SUCCESSION	2017-5-2323	39,56 €	- €	- €	39,56 €
	T-714728630015	PERON JEANNE SUCCESSION	2018-3-1041	39,56 €	- €	- €	39,56 €
2018	T-714728660015	PERON JEANNE SUCCESSION	2018-3-1042	39,56 €	- €	- €	39,56 €
	T-714728690015	PERON JEANNE SUCCESSION	2018-3-1043	39,56 €	- €	- €	39,56 €
TOTAL LISTE HELIOS N° 4803880215/2021				271,65 €	25,10 €	4,50 €	301,25 €

ANNEE	REF. PERCEPTION	NOM	N° FACT	ABONNEMENT			CONSOMMATION			RED. MODERNISAT*				TOTAUX		
				HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC	RED. POL.HT	RED. MOD.HT	RED TVA	RED TTC		TRAV.EAU TTC	MAIRIE TTC
2008	T-714725710015	FERET THIERRY	12 767	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	172,15 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	172,15 €
	T-702000000005	FERET SOLANGE/LAMBERT STEPHANE	5	0,00 €	0,00 €	0,00 €	88,97 €	0,00 €	88,97 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	88,97 €
	T-7020000000079	FERET THIERRY	1306	0,00 €	0,00 €	0,00 €	28,50 €	1,57 €	30,07 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	30,07 €
	T-7020000000108	LUCAS JEANNE	T 108	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,20 €	0,20 €
	T-7147309800015	FERET THIERRY	406	0,00 €	0,00 €	0,00 €	313,36 €	0,00 €	313,36 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	313,36 €
2009	T-7147310000015	WATERHOUSE DAVID	1253	75,00 €	4,13 €	79,13 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	79,13 €
	T-7147310100015	BARATHY ROBERT	60	70,00 €	3,85 €	73,85 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	73,85 €
	T-7147310200015	COLLIOT MICKAEL	228	70,00 €	3,85 €	73,85 €	34,32 €	2,29 €	36,61 €	7,20 €	0,00 €	7,20 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	117,66 €
	T-7147310300015	CROSS MICKAEL	303	70,00 €	3,85 €	73,85 €	8,58 €	0,57 €	9,15 €	1,80 €	0,00 €	1,80 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	84,80 €
	T-7147310400015	EVRARD-DENOYERS LEONOR	404	65,35 €	0,00 €	65,35 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	10,45 €	0,00 €	10,45 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	75,80 €
2010	T-7147310600015	KERLEAU MICHEL	600	70,00 €	3,85 €	73,85 €	1,43 €	0,10 €	1,53 €	0,30 €	0,00 €	0,30 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	75,68 €
	T-7147310700015	MALHERBE LAURE	910	11,73 €	0,00 €	11,73 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	11,73 €
	T-7147310900015	HAYES JAIN	1282	29,85 €	0,00 €	29,85 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	29,85 €
	T-7147311000015	COLLIOT MICKAEL	1307	0,00 €	0,00 €	0,00 €	16,50 €	1,09 €	17,59 €	3,30 €	0,00 €	3,30 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	20,89 €
	T-7020000000054	CANDELARIO SARMIENTO	2657	0,00 €	0,00 €	0,00 €	28,50 €	1,89 €	30,39 €	5,89 €	0,00 €	5,89 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	36,28 €
2011	T-7147311100015	EVRARD-DENOYERS LEONOR	1345	0,00 €	0,00 €	0,00 €	51,07 €	0,00 €	51,07 €	9,90 €	0,00 €	9,90 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	60,97 €
	T-7147311200015	BARATHY ROBERT	1403	70,00 €	3,85 €	73,85 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	73,85 €	
	T-7147311300015	CANDELARIO SARMIENTO	1513	70,00 €	3,85 €	73,85 €	75,00 €	4,98 €	79,98 €	15,50 €	0,00 €	15,50 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	169,33 €
	T-7147311500015	CROSS MICKAEL	1645	70,00 €	3,85 €	73,85 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	73,85 €
	T-7147311600015	HAYES JAIN	1868	70,00 €	3,85 €	73,85 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	73,85 €
2012	T-7147312000015	MALHERBE LAURE	2257	70,00 €	3,85 €	73,85 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	73,85 €
	T-7147312100015	MARTIN LOIC	2270	70,00 €	3,85 €	73,85 €	84,00 €	5,57 €	89,57 €	17,36 €	0,00 €	17,36 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	180,78 €
	T-7147312200015	QUEIGNEC ROMUALD	2427	70,00 €	3,85 €	73,85 €	61,50 €	4,08 €	65,58 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	139,43 €
	T-7147312300015	RONCHETTI STEPHANIE	2470	0,00 €	0,00 €	0,00 €	19,14 €	0,00 €	19,14 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	19,14 €
	T-7147312400015	STEWART PAUL	2528	70,00 €	3,85 €	73,85 €	30,00 €	1,99 €	31,99 €	6,20 €	0,00 €	6,20 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	112,04 €
2013	T-7147312500015	KERDREAC H EMILIE	2645	18,47 €	0,00 €	18,47 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	18,47 €
	T-7147312600015	QUEFFLEC NICOLAS	2652	0,00 €	0,00 €	0,00 €	18,00 €	1,19 €	19,19 €	3,72 €	0,00 €	3,72 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	22,91 €
	T-7147312700015	BARATHY ROBERT	71	70,00 €	3,85 €	73,85 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	73,85 €
	T-7147312800015	COLLIOT HERVE	237	70,00 €	3,85 €	73,85 €	117,00 €	7,81 €	124,81 €	24,96 €	0,00 €	24,96 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	223,62 €
	T-7147312900015	CROSS MICKAEL	313	70,00 €	3,85 €	73,85 €	1,50 €	0,10 €	1,60 €	0,32 €	0,00 €	0,32 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	75,77 €
2014	T-7147313000015	MALHERBE LAURE	928	70,00 €	3,85 €	73,85 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	73,85 €
	T-7147313400015	MARTIN LOIC	943	70,00 €	3,85 €	73,85 €	145,50 €	9,71 €	155,21 €	31,04 €	0,00 €	31,04 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	260,10 €
	T-7147313500015	QUEIGNEC ROMUALD	1105	70,00 €	3,85 €	73,85 €	37,50 €	2,50 €	40,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	113,85 €
	T-7147313600015	RONCHETTI STEPHANIE	1147	0,00 €	0,00 €	0,00 €	6,95 €	0,00 €	6,95 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	6,95 €
	T-7147313800015	MARTIN LOIC	1322	0,00 €	0,00 €	0,00 €	21,00 €	1,41 €	22,41 €	4,48 €	0,00 €	4,48 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	26,89 €
2015	T-7020000000009	COLLIOT HERVE	7	76,50 €	5,08 €	81,58 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	15,81 €	0,00 €	15,81 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	97,39 €
	T-7020000000022	ROUSSEL YVON	20	0,00 €	0,00 €	0,00 €	19,50 €	1,29 €	20,79 €	4,03 €	0,00 €	4,03 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	24,82 €
	T-7147313900015	BANIEL BRUNO	56	0,00 €	0,00 €	0,00 €	98,89 €	0,00 €	98,89 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	98,89 €
	T-7147314000015	BARATHY ROBERT	62	70,00 €	3,85 €	73,85 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	73,85 €
	T-7147314100015	BERSON DOMINIQUE	91	0,46 €	0,00 €	0,46 €	295,50 €	0,00 €	295,50 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	295,96 €
2016	T-7147314200015	CROSS MICKAEL	307	70,00 €	3,85 €	73,85 €	3,00 €	0,19 €	3,19 €	0,62 €	0,00 €	0,62 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	77,66 €
	T-7147314300015	LUCAS OLIVIER	901	0,00 €	0,00 €	0,00 €	96,58 €	0,00 €	96,58 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	96,58 €
	T-7147314500015	MALHERBE LAURE	918	70,00 €	3,85 €	73,85 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	73,85 €
	T-7147315500015	PENVERN MARGUERITE	1030	70,00 €	3,85 €	73,85 €	121,50 €	8,06 €	129,56 €	25,11 €	0,00 €	25,11 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	228,52 €
	T-7147315700015	RONCHETTI STEPHANIE	1136	0,00 €	0,00 €	0,00 €	39,63 €	0,00 €	39,63 €	1,17 €	0,00 €	1,17 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	40,80 €
2017	T-65	BOUGER CEDRIC	1494	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	105,00 €
	T-7147316300015	BULEY GRAHAM	1572	71,00 €	3,91 €	74,91 €	156,73 €	10,39 €	167,12 €	32,24 €	0,00 €	32,24 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	274,27 €
	T-7147316600015	CONAN SOPHIE	2075	0,00 €	0,00 €	0,00 €	13,56 €	0,89 €	14,45 €	2,79 €	0,00 €	2,79 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	92,15 €
	T-7147317000015	LE FLOCH THIERRY	2085	71,00 €	3,91 €	74,91 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,01 €	0,00 €	0,01 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,01 €
	T-7147317100015	LEGER ALAIN SUCCESSION	2240	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,20 €	0,00 €	0,20 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,20 €
2018	T-7147317200015	MAHOT PIERRE	2360	71,00 €	3,91 €	74,91 €	82,89 €	5,49 €	88,38 €	17,05 €	0,00 €	17,05 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	180,34 €
	T-7147317300015	PENVERN MARGUERITE	2527	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,90 €	0,00 €	0,90 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,90 €
	T-7147317700015	STRUGEON ELIANE	20	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,01 €	0,00 €	0,01 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,01 €
	T-7147284200015	DREVAL SOLENE	20	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,01 €	0,00 €	0,01 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,01 €
	T-7147317800015	DREVAL SOLENE	20	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,01 €	0,00 €	0,01 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,01 €

Commune : 056100 Langonnet	MODIFICATION DU PARCELLAIRE CADASTRAL ----- D'APRES UN EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL (DGFIP) -----	Cachet du rédacteur du document : 
Numéro d'ordre du document d'arpentage Document vérifié et numéroté le A Par	CERTIFICATION (Art. 25 du décret n° 55 471 du 30 avril 1955) Le présent document, certifié par les propriétaires soussignés (3) a été établi (1) : A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ; B - En conformité d'un piquetage : effectué sur le terrain ; C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé le 02/07/2024..... par M. Anne-Sophie L.E. GAGÉ géomètre à QUIMPERLE..... Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées au dos de la chemise 6463. A .QUIMPERLE..... , le 02/07/2024.....	Document dressé par Anne-Sophie L.E. GAGÉ..... à QUIMPERLE..... Date 02/07/2024..... Signature :
Section : AN Feuille(s) : 01 Qualité du plan : régulier <20/03/80 Echelle d'origine : 1/1000 Echelle d'édition : 1/500 Date de l'édition : 01/09/1988		

(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une esquisse (plan rénové par voie de mise à jour), dans la formule B les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.
 (2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre, etc...)
 (3) Préciser les noms et qualités du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué représentant qualifié de l'autorité expropriante).

